



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2013/235 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer le rapport établi par la Banque mondiale pour le compte du Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale (PCI), qui indique où en est le cycle de comparaison 2011, décrit le calcul des estimations établies pour l'année considérée et les activités que les organes de gouvernance ont menées à l'appui de ce calcul, et présente les résultats préliminaires, le calendrier de publication des résultats définitifs et la stratégie de communication s'y rapportant, les supports didactiques mis au point en vue de l'exécution du cycle, les principes de révision des statistiques relatives aux parités de pouvoir d'achat et les plans d'évaluation du cycle. La Commission de statistique souhaitera peut-être examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la publication des résultats définitifs et créer un groupe des amis de la présidence du PCI chargé d'évaluer le cycle 2011.

* E/CN.3/2014/1.



Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

I. Introduction

1. Le présent rapport, qui comprend des informations actualisées complètes, indique à la Commission où en est le cycle 2011 du Programme de comparaison internationale, l'accent étant mis sur les activités menées de novembre 2012 à novembre 2013. Il passe en revue les activités des organes de gouvernance, le calcul et le calendrier de publication des résultats obtenus pour 2011, les supports didactiques, la stratégie de communication et les activités d'information, les principes de révision des statistiques relatives aux parités de pouvoir d'achat et l'évaluation du cycle 2011.

II. Activités de gouvernance

2. Les organes de gouvernance, à savoir le Conseil d'administration, le Groupe consultatif technique, les coordonnateurs régionaux, l'équipe spéciale chargée du calcul des parités de pouvoir d'achat et le groupe chargé de l'examen des résultats, ont tenu plusieurs réunions afin d'examiner les aspects essentiels de la dernière année du cycle 2011 du PCI.

A. Réunions du Conseil d'administration

3. Le Conseil d'administration a tenu deux réunions en 2013, la huitième à New York, le 24 février, et la neuvième à Washington, le 30 octobre.

4. À sa huitième réunion, le Conseil d'administration a examiné le calendrier et les échéances et souligné qu'il importait de les respecter. Par ailleurs, il a prié le Bureau mondial du PCI d'établir et de diffuser des rapports bimensuels sur l'état d'avancement du programme, et il a demandé à prendre connaissance des résultats préliminaires avant la date prévue de leur publication. Il a été décidé que le PCI conduirait des missions de haut niveau dans les pays économiquement forts où des incohérences subsistaient dans les données au terme de la procédure de validation. Le Conseil a souligné qu'il fallait arrêter des principes généraux de révision du PCI et une stratégie de communication afin de susciter un plus grand intérêt parmi les décideurs.

5. À sa neuvième réunion, le Conseil d'administration s'est intéressé à l'étape cruciale du calcul et de la publication des résultats. Pour le contrôle de la qualité, il a créé une équipe spéciale chargée d'examiner les résultats mondiaux et de veiller en particulier à la cohérence, sur le plan économique, des résultats concernant les économies les plus fortes. Cette équipe a également pour mission de régler les questions techniques liées aux effets induits sur les résultats de ces économies par la représentation des produits de base mondiaux dont on a établi les cours, la procédure de validation et l'analyse des éléments atypiques et le traitement des données relatives aux secteurs de la construction et du logement. Afin que cet examen supplémentaire puisse avoir lieu, le Conseil a décidé de reporter la date de publication des résultats du PCI au 5 mars 2014. Il a également approuvé la stratégie

de communication du PCI de 2011 et il recommandé que l'évaluation soit menée à bien par l'intermédiaire des amis de la présidence.

6. En application de la décision du Conseil, l'équipe spéciale s'est réunie les 21 et 22 novembre 2013 à la Banque mondiale, afin de débattre, dans le cadre d'un examen minutieux, des questions liées à la qualité des résultats concernant les grandes économies.

B. Réunions du Groupe consultatif technique

7. Le Groupe consultatif technique a tenu deux réunions en 2013 à Washington, la huitième les 20 et 21 mai, et la neuvième du 25 au 27 septembre.

8. À sa huitième réunion, le Groupe consultatif technique a évalué la qualité des ensembles de données et des résultats préliminaires. Il s'est intéressé aux questions de méthode liées au logement, à la rémunération des fonctionnaires, à l'équipement et à la construction. Il s'est également penché sur la validation des données des comptes nationaux et il a examiné la cohérence des résultats obtenus dans le cadre du PCI en 2005 et en 2011. Sa principale tâche a consisté à vérifier la cohérence des cours mondiaux des produits de base et à considérer les meilleurs moyens de traiter les éléments atypiques. Le Groupe a recommandé que le coefficient de pondération appliqué aux produits importants et non importants soit de 3 pour 1, au niveau régional comme au niveau mondial. Il a souscrit à la proposition selon laquelle il fallait établir une liaison entre les données relatives aux dépenses d'éducation réelles recueillies dans le cadre du Programme PPA EUROSTAT-Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et celles de l'Amérique latine. Il a également été décidé que pour les îles du Pacifique, la liaison serait faite en relation avec les données des Fidji, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

9. À sa neuvième réunion, le Groupe consultatif technique a examiné les estimations préliminaires établies en 2011, qui montraient qu'il était possible d'établir une liaison entre les données au niveau mondial par l'intermédiaire de la liste mondiale des produits de base. La façon de traiter les prix du logement a été revue et il a été décidé d'adopter une méthode similaire à celle utilisée dans le cadre du PCI de 2005. À cette étape cruciale du programme, il a été rappelé que les éléments atypiques dépourvus de fondement économique ne devaient pas être pris en compte par le Bureau mondial du PCI.

C. Réunion des coordonnateurs régionaux

10. Les coordonnateurs régionaux ont tenu trois réunions en 2013, la huitième à New York, le 22 février, et les neuvième et dixième à Washington, du 22 au 24 mai et les 23 et 24 septembre.

11. À la huitième réunion, les coordonnateurs ont examiné quatre notes thématiques dont ils ont débattu, qui portaient sur les missions de haut niveau du PCI, les moyens de renforcer la comparabilité des résultats des cycles 2005 et 2011, la mise à l'épreuve des différentes méthodes et coefficients de pondération utilisés pour les indicateurs d'importance et leurs effets sur les résultats obtenus dans le cadre du PCI en 2011, et les étapes de validation du programme. Ils ont également

examiné l'état d'avancement de la présentation des données et confirmé leur volonté de poursuivre les travaux dans cette voie.

12. La neuvième réunion a mis l'accent sur l'analyse et la validation des données, l'objectif étant de mettre en évidence les problèmes existants et d'appliquer les recommandations formulées par le Groupe consultatif technique à sa huitième réunion en vue d'améliorer leur qualité. Elle a débouché sur des décisions concrètes s'agissant des données relatives à la consommation des ménages, des enquêtes spécialisées, des métadonnées, de la question de la liaison et des données lacunaires.

13. La dixième réunion a été consacrée aux rapports d'activité du PCI, à l'évaluation de la qualité des données et des métadonnées et à l'examen du calendrier et des résultats définitifs. Il s'est agi plus précisément de décider de ce que devaient faire les coordonnateurs régionaux et le Bureau mondial pour régler les problèmes restants et respecter le calendrier fixé pour la publication des résultats du cycle 2011.

D. Réunions de l'équipe spéciale chargée du calcul des parités de pouvoir d'achat

14. L'équipe spéciale chargée du calcul des parités de pouvoir d'achat s'est réunie à Washington le 26 septembre et les 2 et 3 décembre pour faire en sorte que les calculs effectués à l'échelle mondiale de façon parallèle et indépendante convergent vers les mêmes résultats. À cette fin, les méthodes adoptées ont été harmonisées et les résultats préliminaires issus de la quatrième série de calculs examinés. Les membres de l'équipe ont arrêté des orientations détaillées à suivre lors des séries de calcul ultérieures et un calendrier à respecter en vue de produire les résultats d'ici au 31 janvier 2014.

E. Réunion du groupe chargé de l'examen des résultats

15. Le groupe, composé de plusieurs éminents experts du Groupe consultatif technique, a été créé pour examiner de manière avisée les résultats obtenus en 2011 et faire en sorte qu'ils soient de la meilleure qualité possible. Lors d'une réunion tenue à Washington le 19 novembre, à laquelle assistait le Premier Vice-Président et Économiste en chef de la Banque mondiale, les experts ont abordé les questions liées à la pauvreté, soulevées par l'examen de la première série de résultats. Ils ont comparé les résultats de référence de 2011 avec parités de pouvoir d'achat extrapolées en 2011 et les mesures en volume publiées dans les indicateurs de développement dans le monde, et ils ont évalué la cohérence entre les résultats des cycles 2005 et 2011.

III. Calcul et publication des résultats du cycle 2011 du Programme de comparaison internationale

16. Les résultats obtenus en 2011 ont été calculés par le Bureau mondial et les experts indépendants de l'équipe chargée du calcul des parités de pouvoir d'achat. Afin d'en assurer la qualité et de faire en sorte d'adopter une méthode rigoureuse et

fiable pour le cycle 2011, de nombreux travaux de validation et de simulation ont été effectués.

17. Le Bureau mondial et l'équipe chargée du calcul ont examiné les différences existant entre les cycles 2005 et 2011, mais cette tâche s'est avérée difficile du fait des améliorations introduites dans le cycle 2011, notamment l'utilisation de la liste mondiale des produits de base pour établir une liaison entre les données régionales, la modification de la méthode des agrégats, l'introduction de la notion d'« importance » pour classer les produits et d'une meilleure méthode de mesure des prix dans le secteur de la construction. Le rapport final du PCI pour 2011 comprendra une analyse des effets escomptés de ces changements de méthode sur les résultats dans leur ensemble.

18. Les résultats de référence de 2011 apporteront de nouvelles informations sur les économies mondiales lorsqu'ils seront comparés aux parités de pouvoir d'achat extrapolées en 2011 et aux mesures en volume publiées dans les indicateurs de développement dans le monde. Le taux de croissance en volume du produit intérieur brut varie selon qu'il est mesuré par les séries chronologiques des comptes nationaux ou qu'il découle des valeurs de référence des parités de pouvoir d'achat. Depuis les premières étapes du PCI, on étudie la nature de ces variations, qui tiennent principalement aux différents paniers de produits utilisés dans les déflateurs des séries des comptes nationaux et dans l'estimation des parités de pouvoir d'achat, et à l'utilisation de méthodes de calcul et de systèmes de pondération différents, entre autres facteurs. Sur le plan conceptuel, il est impossible de maintenir la cohérence des parités de pouvoir d'achat à la fois dans le temps et l'espace, quelles que soient les formules de calcul des indices choisies pour estimer et les indices des prix dans les séries chronologiques et les parités de pouvoir d'achat pour les années considérées. La raison en est que les formules de calcul des indices servent soit à mesurer les variations de prix dans le temps (indice des prix à la consommation, par exemple) soit à mesurer le niveau des prix d'un pays à l'autre (autrement dit, les parités de pouvoir d'achat) mais ne sont pas conçues pour rendre compte de ces deux aspects simultanément. Les résultats de référence de 2011 ne peuvent donc coïncider avec les parités de pouvoir d'achat extrapolées et avec les mesures en volume publiées dans les indicateurs de développement dans le monde.

19. L'équipe spéciale chargée du calcul des parités de pouvoir d'achat a mené ses travaux conformément aux procédures d'assurance qualité définies par le Groupe consultatif technique et approuvées par le Conseil d'administration. Ces travaux ont été soumis à un contrôle qualité supplémentaire effectué par le groupe chargé de l'examen des résultats avant leur communication au Conseil d'administration pour approbation définitive. Les résultats du PCI pour 2011 doivent être publiés prochainement et le rapport final au deuxième trimestre de 2014.

IV. Supports didactiques

A. Ouvrage publié par le Programme de comparaison internationale

20. Le 20 mai, la Banque mondiale a annoncé la parution de l'ouvrage intitulé *Measuring the Real Size of the World Economy: The Framework, Methodology, and Results of the International Comparison Program (ICP)*, qui est à ce jour le compte

rendu le plus complet que le PCI ait fait paraître sur la théorie et les méthodes sur lesquelles reposent les estimations des parités de pouvoir d'achat. La version complète de cet ouvrage peut être consultée sur le site du PCI à l'adresse www.worldbank.org/data/icp.

B. Guide pratique publié par le Programme de comparaison internationale

21. Le guide intitulé *Operational Guidelines and Procedures for Measuring the Real Size of the World Economy* fournit entre autres des informations sur les besoins en données et les méthodes utilisées dans la principale enquête sur les prix et les enquêtes spécialisées, notamment des directives et formulaires. Il indique le cadre et les règles à suivre en matière de comptabilité nationale pour le PCI et il donne des orientations pour la validation des données, le calcul annuel des moyennes nationales et des parités de pouvoir d'achat, l'agrégation et la question de la liaison des données.

V. Stratégie de communication et activités d'information

A. Stratégie de communication

22. La stratégie de communication du PCI, adoptée par le Conseil d'administration, porte sur les éléments suivants relatifs à la publication des résultats de 2011 : messages, personnes concernées, produits, médias, activités de communication et calendrier.

B. Séminaires et blogues du programme de comparaison internationale

23. Le cinquante-neuvième Congrès mondial de la statistique, organisé par l'Institut international de statistique, s'est déroulé à Hong Kong (Chine) du 25 au 30 août. Le Directeur mondial du Programme y a organisé une séance sur le thème : Mesurer la taille réelle de l'économie mondiale : amélioration des méthodes et de la qualité du Programme de comparaison internationale. Des membres du Groupe consultatif technique et du Bureau mondial, ainsi que des coordonnateurs régionaux, y ont participé et ont fait des exposés.

24. La Washington Statistical Society a tenu le 6 novembre à Washington un séminaire intitulé : Mesurer la taille réelle de l'économie mondiale : méthodes et défis. Le Directeur mondial du Programme, le Vice-Président du Groupe consultatif technique et un professeur de l'Université de Pennsylvanie ont renseigné les participants sur le cadre conceptuel du Programme et exposé dans les grandes lignes les méthodes statistiques utilisées pour apprécier les parités de pouvoir d'achat, les changements opérés depuis le cycle de 2005 et les répercussions possibles sur les résultats définitifs de 2011.

25. Le groupe africain de la statistique de la Banque mondiale a célébré le 18 novembre la Journée africaine de la statistique, qui avait pour thème : Des données de qualité pour soutenir le progrès en Afrique. Une des sessions tenues en

marge de la manifestation a porté sur l'utilisation du PCI pour mesurer les progrès réalisés en Afrique. Le chef d'équipe du PCI a fait un exposé sur l'application du Programme en Afrique, la publication prochaine des résultats du cycle de 2011 et la voie à suivre.

26. Le Bureau mondial du PCI a publié son premier article de blogue le 17 juin 2013, dans lequel il a annoncé la publication prochaine des résultats du cycle de 2011, qui sera suivie par un rapport plus détaillé en 2014. L'article a été publié sur le site Web de données publiques (<http://blogs.worldbank.org/>), accessible par la Banque mondiale et les utilisateurs de données. Le Bureau mondial répond rapidement aux commentaires laissés sur les blogues et continuera d'y publier des informations sur les progrès réalisés par le PCI et la publication attendue des résultats de 2011.

C. Bulletins d'information trimestriels du Programme de comparaison internationale

27. Le Bureau mondial continue d'établir, à l'intention des utilisateurs du PCI, des bulletins d'information trimestriels contenant des informations privilégiées et des entretiens avec différents intervenants. Tous les bulletins d'information peuvent être consultés sur le site Web du Programme.

VI. Principes de révision des statistiques relatives aux parités de pouvoir d'achat

28. Les principes régissant la révision du PCI décrivent expressément la manière dont les indicateurs seront révisés, les éléments déclencheurs et les orientations à suivre, ainsi que la fréquence des révisions et les mesures à prendre pour informer les utilisateurs. Ils découlent de l'intérêt manifesté par les utilisateurs pour ce qui est de comparer les résultats du PCI sur plusieurs cycles de référence. Le Conseil d'administration est convenu que des révisions devaient être faites mais il a constaté que les principes étaient tournés vers l'avenir et outrepassaient les limites du PCI pour 2011. La Banque mondiale, gardienne des résultats du PCI de 2011, les appliquera donc mais les États ne seront pas tenus de communiquer des données actualisées en plus de celles qu'ils établissent déjà dans le cadre de leurs travaux statistiques ordinaires et dans les rapports soumis aux organismes internationaux (données sur la comptabilité nationale, la population et les cours de change, par exemple).

VII. Évaluation du cycle 2011 du PCI

29. Le cycle de 2005 a été évalué par le groupe des amis de la présidence, placé sous la direction du Bureau central de statistique de Norvège. L'expérience ayant été couronnée de succès, le Conseil d'administration a recommandé que l'on suive la même méthode et que le cycle de 2011 soit évalué de façon similaire, sous les auspices de la Commission de statistique. Le Bureau mondial a élaboré un projet d'instructions en vue de l'évaluation (voir annexe).

VIII. Questions soumises à la Commission

30. Il est demandé à la Commission de statistique :

- a) D'examiner les progrès réalisés concernant la publication des résultats définitifs;**
- b) De créer un groupe des amis de la présidence chargé de procéder à l'évaluation du cycle de 2011.**

Annexe

Projet d'instructions en vue de l'évaluation, par le groupe des amis de la présidence placé sous les auspices de la Commission de statistique, du cycle de 2011

A. Généralités

1. Le Programme de comparaison internationale est une initiative statistique mondiale visant à estimer les parités de pouvoir d'achat qui seront utilisées comme étalons pour comparer les résultats économiques dans le monde. Son principal objectif est d'établir des données relatives à la parité de pouvoirs d'achat pour exprimer, dans une monnaie commune égalisant le pouvoir d'achat effectif de chacune des monnaies, le produit intérieur brut et ses sous-agrégats établis dans les différentes monnaies.

2. Compte tenu du succès du cycle de 2005 placé sous la direction de la Banque mondiale, la Commission de statistique a prié la Banque d'assurer la coordination du Programme à l'échelle mondiale pour le cycle de 2011. Ce nouveau cycle a tiré parti du succès du cycle de 2005 et, grâce à un effort concerté des organismes internationaux et nationaux de statistique, il a été mieux planifié, géré et coordonné. Le Bureau mondial, hébergé par la Banque mondiale, s'est efforcé d'élargir la portée du PCI, de simplifier les méthodes d'évaluation de la qualité, d'améliorer la pertinence des statistiques relatives aux parités de pouvoir d'achat pour ce qui est de la pauvreté, de garantir la viabilité des résultats concernant les parités de pouvoir d'achat et d'améliorer les activités de renforcement des capacités statistiques relatives à la production de données de base dans le cadre du Programme, surtout en ce qui concerne les statistiques des prix et l'application du Système de comptabilité nationale.

3. Une des principales difficultés a concerné la portée du PCI, qui concerne désormais 199 pays ou économies : 50 en Afrique, 23 dans la région de l'Asie et du Pacifique; 9 de la Communauté d'États indépendants (dont la Fédération de Russie, qui participe également au programme Eurostat-OCDE); 17 en Amérique latine, 12 en Asie occidentale (y compris l'Égypte et le Soudan, qui participent également au programme pour l'Afrique); 22 dans les Caraïbes; 21 dans les pays et territoires des îles du Pacifique (y compris Fidji, qui participe également au programme pour l'Asie et le Pacifique); et 47 participant au programme EUROSTAT-OCDE, ainsi que la Géorgie et la République islamique d'Iran.

4. Une autre difficulté tient à l'effet cumulé des deux cycles : les deux « instantanés » découlant des niveaux de référence de chaque période produisent un cadre assimilable à une série chronologique. Il faut absolument améliorer la cohérence temporelle des indicateurs du Programme pour répondre aux besoins des utilisateurs. À cet égard, la Banque mondiale envisage actuellement de recourir aux moyens informatiques pour améliorer les méthodes de collecte des données concernant les prix et étudie de nouveaux moyens d'améliorer la méthode d'extrapolation actuellement utilisée dans les indicateurs du développement dans le monde.

5. À sa réunion d'octobre 2013, le Conseil d'administration du PCI a examiné les modalités d'évaluation du cycle de 2011 et conclu que le groupe des amis de la présidence était le mieux placé pour procéder à l'évaluation. Dans le présent rapport (voir par. 30), il est demandé à la Commission de statistique de créer un groupe des amis de la présidence, composé de représentants des États participants, pour évaluer la portée et les activités du cycle de 2011 et faire une proposition sur l'opportunité de lancer un nouveau cycle, compte tenu des enseignements tirés de l'évaluation.

B. Objectifs et portée

6. L'évaluation du cycle de 2011 a pour objet de mettre en évidence les résultats obtenus et de déterminer dans quelle mesure ils répondent aux objectifs fixés dans le plan initial. Elle vise à obtenir un retour d'information sur les éléments qui pourraient servir à promouvoir les travaux du PCI à l'avenir. Il faudra notamment évaluer rigoureusement :

- a) Le cadre de gouvernance et l'exercice, par chaque organe de gouvernance, de ses fonctions;
- b) Les aspects techniques et les améliorations à apporter à la méthode;
- c) La qualité des données et des métadonnées;
- d) La réalisation des objectifs et la publication des résultats dans les délais;
- e) La satisfaction des besoins des utilisateurs;
- f) Le budget du PCI et la manière dont les crédits sont répartis;
- g) Les difficultés rencontrées, les succès obtenus et les enseignements tirés, pour l'avenir du Programme.

C. Sources d'information

7. Les sources et ouvrages utiles à l'évaluation comprennent notamment :

- a) La publication du PCI intitulée *Mesurer la taille réelle de l'économie mondiale* (Measuring the Real Size of the World Economy);
- b) Les directives et procédures opérationnelles servant à mesurer la taille réelle de l'économie mondiale (Operational Guidelines and Procedures for Measuring the Real Size of the World Economy);
- c) Le cadre de gouvernance du PCI pour 2011;
- d) Le compte rendu des réunions des organes de gouvernance (Conseil d'administration, Groupe consultatif technique et coordonnateurs régionaux);
- e) Les rapports d'activité envoyés au Conseil d'administration du PCI, à la Commission de statistique et aux donateurs;
- f) Le descriptif de projet et le cadre logique de financement du PCI du Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord;
- g) Des questionnaires types pour le contrôle de la qualité;

- h) Des questionnaires types pour les enquêtes;
- i) Les métadonnées de la comptabilité nationale;
- j) Les bulletins d'information trimestriels du PCI;
- k) Le site Web et le portail du PCI.

D. Méthode

8. Le groupe des amis de la présidence décidera de la méthode d'évaluation à suivre, qui pourra comprendre :

- a) Un examen des sources d'information existantes;
- b) La conduite d'une enquête auprès des parties prenantes (bureaux de statistique nationaux, organismes de coordination régionaux, Bureau mondial, donateurs, etc.);
- c) La conduite d'entretiens avec les principaux utilisateurs.

E. Résultats

9. Le groupe des amis de la présidence établira un rapport où figureront ses conclusions et recommandations, qu'il présentera à la Commission de statistique d'ici à la mi-novembre 2014. Le rapport comprendra les résultats de l'évaluation du cycle de 2011 et une évaluation de la portée du Programme, des activités menées et des enseignements tirés. Il comprendra aussi des recommandations sur d'éventuelles améliorations pratiques et une proposition concernant l'avenir du PCI.

10. Le rapport d'évaluation pourra comprendre les informations suivantes :

- a) Un résumé analytique;
- b) Une introduction;
- c) Un historique du PCI;
- d) Les acquis du cycle de 2011, concernant notamment :
 - i) La structure de gouvernance;
 - ii) Les aspects techniques et les méthodes;
 - iii) Le renforcement des capacités;
 - iv) La qualité des données et des métadonnées;
 - v) La réalisation des objectifs et la publication des résultats dans les délais;
 - vi) La satisfaction des besoins des utilisateurs;
 - vii) Le budget du PCI et la manière dont les crédits sont répartis;
- e) Les difficultés du PCI;
- f) Les succès du PCI;

- g) L'avenir du PCI;
- h) Des observations finales.

F. Considérations concernant la composition du groupe des amis de la présidence

11. Le PCI ayant une portée très large et concernant aussi bien des pays développés que des pays en développement, il serait judicieux que le groupe des amis de la présidence ait deux coprésidents – un bureau de statistique national d'un pays développé faisant partie du programme EUROSTAT-OCDE, et un bureau de statistique national d'un pays en développement. Il devrait être composé de représentants de toutes les régions participantes.
12. Les coprésidents du groupe des amis de la présidence devront en principe fournir des contributions en nature sous forme de temps de travail. Afin de réaliser des économies, il faudrait avant tout privilégier le travail de bureau pour réduire au minimum les voyages et les dépenses connexes.
13. Le groupe des amis de la présidence travaillera en étroite collaboration avec le groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale, détenteur de la mémoire institutionnelle du Programme.

G. Projet de calendrier

14. Le programme de travail et le calendrier s'établiraient comme suit :
 - a) Création, par la Commission de statistique, du groupe des amis de la présidence (mars 2014);
 - b) Élaboration des instruments qui seront utilisés pour recueillir des informations, si nécessaire (avril 2014);
 - c) Examen des sources d'information existantes, conduite d'enquêtes et d'entretiens et analyse des informations recueillies (mai-septembre 2014);
 - d) Établissement d'un rapport où figureront des conclusions et des recommandations (octobre 2014);
 - e) Présentation du rapport final à la Commission de statistique (novembre 2014);
 - f) Présentation du rapport final à la quarante-sixième session de la Commission de statistique (mars 2015).